

Le fait est d'autant plus étonnant que les éléments sur lesquels s'appuient ou tentent de s'appuyer les émissaires de la direction du Parti Communiste Chinois sont généralement hostiles à la direction du Parti Communiste Français, particulièrement sur sa position concernant le rôle du Parti Communiste Français en face de la guerre d'Algérie.

Parce que le nombre des militants qui déplorent une certaine passivité de leur direction en face de cette guerre est d'une importance incontestable, il faut considérer que les tentatives de constituer dans les rangs du Parti Communiste Français une sorte de « faction chinoise », sont autrement plus dangereuses pour l'unité idéologique de ce Parti que pût l'être la dénonciation des erreurs de STALINE devant les communistes soviétiques.

5.- Il peut paraître paradoxal, après la vivacité des accusations d'opportunisme et même de chauvinisme national portées contre les représentants du Parti Communiste Français par les représentants du Parti Communiste Chinois à la Conférence de novembre 1960, à MOSCOU, que certains dirigeants communistes français laissent se développer sans réagir la « faction chinoise » dans leur Parti.

La camarade Jeannette VERMEERSCH, qui a admis, devant une assemblée des cadres de la Fédération Seine-Sud du Parti Communiste Français, que les délégués Chinois étaient allés jusqu'à traiter la direction du Parti français de « valets de l'impérialisme », peut-elle ignorer que des documents des Editions en langues étrangères, imprimés à PEKIN, circulent dans cette Fédération ?

Le camarade Etienne FAJON, qui a admis, devant les cadres de la Fédération Seine-Ouest que les représentants du Parti Communiste Français avaient été taxés d'opportunisme par les délégués du Parti Chinois, ignore-t-il que des réunions fractionnelles se tiennent à COURBEVOIE (Seine) pour répartir des documents chinois, et notamment l'opuscule intitulé « VIVE LE LENINISME » ?

Le camarade Jacques DUCLOS, qui a évoqué, devant les militants de la Fédération Seine-Nord-Est la singulière alliance entre les divergents Chinois et Albanais, peut-il ignorer que le 25 mars 1961, à ST-DENIS, sous la présidence du camarade GILLOT Auguste, Maire de cette importante localité ouvrière et membre de la Commission Centrale de Contrôle Financier du Parti Communiste Français, une conférence a été faite par la très active ..., à la gloire de l'ALBANIE, NOUVELLE et des importants succès socialistes que, paraît-il, elle ne cesse de remporter ?

Il paraît également très difficile de penser que la direction du Parti Communiste Français ne connaisse pas les liaisons de certains employés du Comité Central ou de ses organes de presse.

Le camarade ..., rédacteur à « Démocratie Nouvelle », magazine mensuel du Parti Communiste Français, pouvait parfaitement faire un long voyage d'études en Chine Populaire, pour cette revue qui a publié ses impressions très favorables. Mais ses voyages à BERNE, vers la représentation « consulaire » de Chine Populaire installée en Suisse, sont moins « publics ». Peuvent-ils être ignorés ?

Que l'épouse du camarade ..., instituteur et conseiller municipal communiste d'A..., étudie la langue chinoise est absolument naturel. Mais les liaisons de ce simple conseiller municipal, petit responsable d'un syndicat de l'enseignement, avec d'importants « chargés d'affaires » de la Chine Populaire sont-elles aussi naturelles ?

Est-ce par simple nostalgie de ses missions passées en Malaisie, Indonésie ou Indochine que le camarade ..., dit ..., ajoute à ses responsabilités permanentes dans les Editions Sociales celles d'agent de liaison avec des représentants du Parti Communiste Chinois, hors des instances normales du Parti Communiste Français ?

Comment se fait-il qu'analysant les erreurs ou déviations fondamentales commises par la revue « ECONOMIE ET

POLITIQUE », l'on n'ait pas eu la curiosité de chercher si les voyages à BERNE de certains de ses rédacteurs étaient sans rapports avec les déviations incriminées ?

Les camarades ... seraient en droit de s'étonner qu'aucune question ne leur ait jamais été posée, ainsi que ce camarade qui, bénéficiant depuis plusieurs mois d'une bien exceptionnelle publicité pour des firmes de Chine Populaire, n'éprouve pas le besoin de voir les mandataires des autres Démocraties Populaires pour « varier » un peu la couverture terminale de « Démocratie Nouvelle ».

Il n'est pas habituel pour des membres du Parti Communiste Français de garder longtemps des relations internationales hors des instances et congrès du Parti. Le camarade ... peut faire exception, comme le camarade ..., sans que personne ne s'en étonne. Etc., etc...

Si quelques-uns des dirigeants du Parti Communiste Français ont tendance à raisonner comme les dirigeants du Parti Communiste Albanais — qui s'unissent aux dirigeants Chinois en raison de leur commune hostilité envers les Yougoslaves — et cherchent à soutenir quiconque veut combattre l'esprit du XX' Congrès et la nouvelle direction du Parti Communiste de l'Union Soviétique, ils se livrent à un bien mauvais calcul. Ils auraient grand tort de ne pas réfléchir aux conséquences désastreuses que peut avoir leur neutralité complice en face des agissements des désagrégateurs de la « faction chinoise » dans le Parti Communiste Français.

Il appartient aux communistes français de voir le danger que représente, pour eux d'abord — Parti le plus conséquent d'Europe occidentale — et pour le Mouvement Communiste mondial, les manœuvres de désagrégation et les travaux de sape d'une faction opposée aux principes définis en commun et votés selon les règles léninistes de la démocratie communiste.

La responsabilité des dirigeants est partagée par les militants qui occupent des fonctions dans certains organismes internationaux, tels le Mouvement de la Paix, la Fédération Syndicale Mondiale, les « Amitiés Franco-Chinoises », « France-Albanie », etc. On l'a vu lors de la conférence internationale des Juristes, à SOFIA, où, prétextant de la nécessité de renforcer l'aide au Front de Libération Nationale Algérien, on assista à un racolage direct des délégués de la Chine Populaire en faveur de leurs thèses minoritaires.

Un communiste contacté par un représentant de Parti Communiste frère a pour devoir de renvoyer celui-ci vers sa direction en lui rappelant le processus d'échanges prévu par la Déclaration des 81 Partis.

Le devoir d'un communiste Français est de s'opposer à ce qui peut constituer une ingérence d'un autre Parti dans les affaires intérieures du sien.

Sur ce point, la Déclaration des 81 Partis Communistes et Ouvriers fut absolument unanime et formelle :

« Les partis marxistes-léninistes sont tous indépendants et égaux en droits ; ils élaborent leur politique en partant des conditions concrètes de LEUR PAYS et en s'inspirant des principes du marxisme-léninisme ».

Elle condamna non moins formellement certaines tentatives de la Ligue des Communistes de Yougoslavie de faire approuver ses thèses en les diffusant dans les rangs d'autres Partis Communistes et Ouvriers : « Les révisionnistes Yougoslaves se livrent à des agissements subversifs contre le camp socialiste et le mouvement communiste mondial. »

Ce qui est valable pour l'un l'est aussi pour les autres, à partir du moment où ils se livrent aux pratiques condamnées.

« Les intérêts du mouvement communiste réclament l'observation solidaire par chaque parti communiste des appréciations et des conclusions élaborées en commun par les partis frères, lors de leurs conférences, quant aux tâches générales de la lutte contre l'impérialisme, pour la paix, la